

Asnières-sur-Seine, le 27 janvier 2015

Communiqué de presse

Eiffage a pris connaissance du communiqué de presse du Premier ministre relatif aux tarifs autoroutiers et s'associe au communiqué des sociétés d'autoroutes publié en réponse par l'ASFA.

Conformément à ce dernier, APRR et AREA vont contester sans délai la décision illégale de surseoir à l'application de la hausse des péages prévue contractuellement le 1^{er} février 2015.

Contact Investisseurs Eiffage

Xavier Ombrédanne
Tél. : +33 1 41 32 81 44
xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact Presse Eiffage

Sophie Mairé
Tél. : +33 1 41 32 78 84
sophie.maire@eiffage.com